



INTERPOL

SECRETARIAT GENERAL
RAPPORT D'ACTIVITE 2002

SOMMAIRE

	Avant-propos	1
LIGNE D'ACTION 1	AMELIORER LES PERFORMANCES	2
LIGNE D'ACTION 2	AMELIORER LES PERFORMANCES DES B.C.N.	4
LIGNE D'ACTION 3	OFFRIR DAVANTAGE DE SERVICES DANS LES REGIONS	4
LIGNE D'ACTION 4	FAIRE EVOLUER LE CADRE JURIDIQUE D'INTERPOL ET REVOIR LES PROCESSUS DECISIONNELS INTERNES	6
LIGNE D'ACTION 5	FAIRE PROGRESSER LES PROJETS IMPORTANTS	7
LIGNE D'ACTION 6	PROMOUVOIR L'IMAGE D'INTERPOL DANS LE MONDE ENTIER ET AMELIORER LA COMMUNICATION INTERNE	11
LIGNE D'ACTION 7	DEVELOPPER LES RELATIONS INTERNATIONALES ET METTRE EN PLACE UN CADRE APPROPRIE	12
LIGNE D'ACTION 8	METTRE EN OEUVRE UNE NOUVELLE STRUCTURE BUDGETAIRE ET DES MECANISMES DE PLANIFICATION FINANCIERE ET DE GESTION	12
LIGNE D'ACTION 9	AUGMENTER LES RECETTES	13
LIGNE D'ACTION 10	MODERNISER LES OUTILS DE TRAVAIL	13
	PERSONNEL	14
	SITUATION FINANCIERE	14



Avant-propos

2002 a été une année durant laquelle nous avons amélioré nos performances et nos services aux pays membres. Au lendemain du 11 septembre 2001, le Secrétariat général d'Interpol a été réorganisé afin de pouvoir fournir des services en temps réel, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et nous avons mis en place une structure propre à nous permettre de renforcer nos compétences particulières en matière opérationnelle, régionale et de criminalité spécialisée. Nous avons aujourd'hui le plaisir d'annoncer que cette réorganisation a commencé à porter véritablement ses fruits, dont le présent rapport se propose de faire état en s'appuyant sur les principaux résultats obtenus.

Notre objectif est d'apporter un appui opérationnel de plus en plus spécifique à nos collègues des services de police du monde entier, par une large gamme de nouvelles initiatives. Nous avons donc d'abord amélioré la façon dont nous aidions les pays membres à s'informer les uns les autres des malfaiteurs recherchés ou des problèmes importants en matière de criminalité auxquels ils étaient confrontés. En 2002, nous avons traité plus de notices relatives à des individus recherchés et de demandes d'assistance des pays membres que dans toute l'histoire de l'Organisation. Interpol a entrepris l'ambitieuse tâche de raccorder l'ensemble de ses pays membres à son nouveau système mondial de communication que, pour rappeler la décision récente d'Interpol de fonctionner en continu, nous avons baptisé I-24/7. Ce système apportera aux Bureaux centraux nationaux de l'Organisation et aux polices de ses pays membres, partout dans le monde, toute la puissance du réseau et des bases de données d'Interpol, en mettant Interpol à la portée des postes-frontières et des policiers de terrain.

Organisation se livrant autrefois à une recherche passive des malfaiteurs en fuite, nous sommes devenus une organisation réellement active dans ce domaine. Ainsi, nous avons créé une équipe chargée du Soutien aux enquêtes sur les malfaiteurs en fuite qui, par la

souplesse et la détermination dont elle a fait preuve, a contribué à retrouver et à arrêter un certain nombre de malfaiteurs internationaux, dont certains étaient en fuite depuis plus de dix ans. De façon analogue, notre équipe chargée de la criminalité contre l'enfance a fait la preuve de l'extraordinaire valeur ajoutée qu'apporte Interpol en aidant les pays membres à établir plus de 5 000 avis de recherche et mandats d'arrêt à l'encontre de personnes soupçonnées d'être abonnées à des sites de pornographie infantile ou de visiter des sites payants de ce type, grâce aux informations communiquées par un pays. Nombre des arrestations coordonnées au niveau international qui ont résulté de cette action ont été rapportées par la presse du monde entier.

Devenir un protagoniste plus moderne et plus dynamique dans le domaine de la coopération policière internationale ne s'est fait ni simplement ni sans mal pour Interpol. Pourtant, comme le dit le dicton, on n'a rien sans rien. Il n'est que justice que je remercie le Président, le Comité exécutif, et surtout mon personnel du Secrétariat général, pour avoir continuellement relevé les défis qui se présentaient à eux, et ce, d'une façon qui a dépassé toutes mes espérances. Mais ma reconnaissance doit également aller aux hommes et aux femmes qui travaillent dans les Bureaux centraux nationaux – les bureaux d'Interpol dans les différents pays membres –, qui constituent le maillon essentiel dans la chaîne de la communication Interpol et qui font leur devoir dans les services de police du monde entier. C'est en s'appuyant sur de solides partenariats avec ces personnes et sur l'autorité dont elles jouissent au sein de leur administration nationale qu'Interpol réussit.

Pour conclure, 2002 a également été une année importante parce qu'elle a vu l'Afghanistan et le Timor oriental rejoindre la famille Interpol. Je leur souhaite tout le succès possible dans leur lutte contre les malfaiteurs internationaux qui menacent la stabilité qu'ils ont eu tant de mal à obtenir.

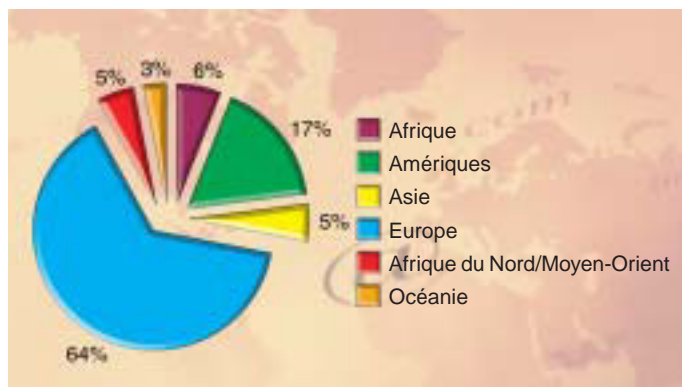
Ronald K. NOBLE
Secrétaire Général

Ligne d'action 1 – Améliorer les performances

Traitement des données criminelles

Messages

3 millions de messages ont transité par le réseau de télécommunications d'Interpol en 2002, soit une progression de près de 2 % par rapport à 2001. Au cours de cette première année complète de fonctionnement 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 36 % du traitement des données criminelles a été effectué à des heures où l'on ne travaillait pas, auparavant, à Lyon – à savoir les nuits, les week-ends et les jours fériés. L'augmentation totale des messages échangés au cours de l'année écoulée est modeste par rapport à l'augmentation de 6 % enregistrée pour 2001. Néanmoins, le travail en continu a amélioré les temps de réponse, ce qui constitue un important progrès au regard de la qualité de la prestation de services.



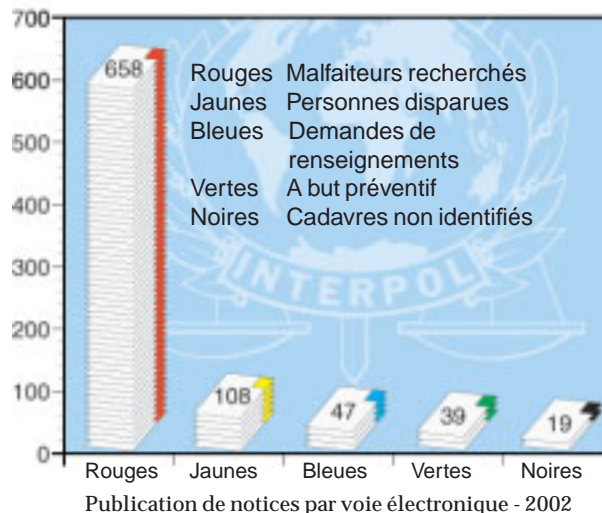
Plus de 30 000 notices et diffusions en cours de validité

L'utilisation des notices et des diffusions Interpol s'accroît régulièrement depuis les cinq dernières années, ce qui indique que ce service est de plus en plus considéré comme un moyen utile et efficace de faire avancer l'élucidation des affaires internationales.

Fin 2002, près de 11 000 notices Interpol en cours de validité étaient en circulation, soit 7,5 % de plus que l'année précédente. Quelque 2 000 de ces notices ont été créées dans l'année, dont la publication, pour environ 50 % d'entre elles, a été sollicitée au moyen du nouveau système électronique de demande de publication de notices auquel on accède par la partie sécurisée du site Web. 26 % des pays membres (47 pays) ont transmis leurs demandes par ce moyen. Ce dispositif a permis d'accélérer considérablement la production des notices – qui pouvait parfois prendre plusieurs mois pour se faire aujourd'hui en seulement quelques heures.

Les diffusions sont envoyées par les pays membres eux-mêmes, par le réseau de télécommunications d'Interpol, afin que des individus soient retrouvés et arrêtés. Au cours de l'année, 7 500 nouvelles diffusions ont été transmises, soit une augmentation de 11 % par rapport à 2001. Si l'on tient compte des 11 500 diffusions toujours en cours de validité transmises les années précédentes, le nombre total de diffusions valides s'est accru de 23 %.

Plus de 1 200 individus ont été arrêtés dans le monde par suite de la publication d'une notice ou de l'envoi d'une diffusion Interpol.



Bases de données d'Interpol

La base de données sur les véhicules automobiles volés est de loin la plus importante et est alimentée automatiquement et à toute heure par les pays participants, qui y enregistrent à distance les informations contenues dans leurs fichiers nationaux. Les recherches dans cette base de données se sont accrues de près de 60 % par rapport aux chiffres de 2001. Certains pays y ont systématiquement recours pour vérifier avant leur immatriculation la provenance des véhicules importés. La Suède, par exemple, a procédé à des vérifications pour plus de 120 000 véhicules en seulement deux mois.

Le volume des fichiers a lui aussi beaucoup augmenté, en dépit des règles très strictes en matière de destruction des informations qui doivent être appliquées aux données détenues. Grâce à ces règles, toutefois, les bases de données d'Interpol contiennent des informations actualisées plutôt que des données dormantes sur des faits passés. La nouvelle base de données sur les documents de voyage volés grossit rapidement, avec près de 170 000 enregistrements au cours de sa première année de fonctionnement.

Analyse criminelle

L'activité en matière d'analyse criminelle revêt principalement quatre formes au Secrétariat général :

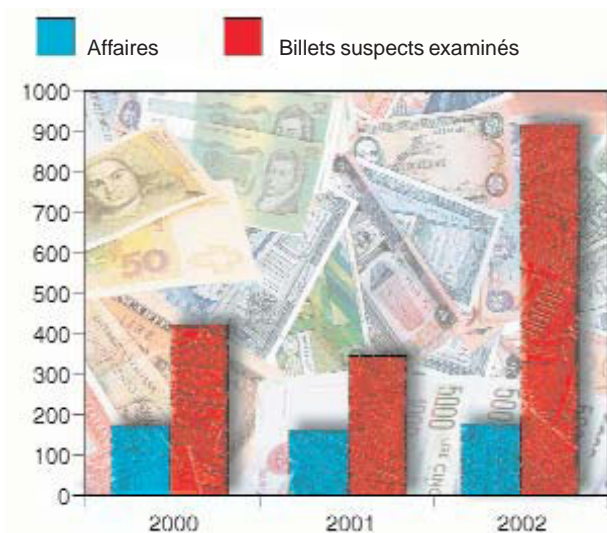
- **Les évaluations stratégiques des menaces sur les plans régional et mondial** – dont le but est d'aider les instances décisionnaires des services chargés de l'application de la loi à établir une hiérarchie des menaces et à préparer leurs effectifs à relever les nouveaux défis de la lutte contre la criminalité.
- **Appui en matière d'analyse à des projets du Secrétariat général** – Millennium (organisations criminelles en Russie et en Europe de l'Est), Bridge (filiales d'immigration illégale), Exit (drogues – en particulier ecstasy), Artus (pornographie infantile), Groupe Fusion (terrorisme) et Soutien aux enquêtes sur les malfaiteurs en fuite.
- **Mise au point hebdomadaire en matière de renseignement** – procédure interne consistant à comparer des informations provenant de sources publiques aux données détenues par Interpol, afin que les faits nouveaux liés au terrorisme sur lesquels Interpol est le seul à posséder des renseignements soient rapidement décelés et que les pays membres concernés soient alertés.

• **Programmes de formation** – séminaires de présentation de l'analyse criminelle destinés aux cadres supérieurs, formations de deux semaines suivies d'un stage complémentaire d'informatique pour les analystes nouvellement formés ; le premier séminaire a été organisé en 2002 afin de montrer aux personnes chargées de la gestion opérationnelle comment l'analyse criminelle peut les aider dans l'élaboration de leurs stratégies de lutte, et comment répartir les tâches et gérer une structure d'analyse. L'objectif est d'accroître les chances de réussite de la mise en pratique de l'analyse dans les pays membres, et de développer le potentiel de bénéfices durables qu'offre la formation à l'analyse proposée.

Police scientifique

Faux billets de banque

Les monnaies les plus contrefaites au monde sont désormais au nombre de deux : le dollar des Etats-Unis et l'euro. D'autres monnaies sont elles aussi la cible des faux-monnayeurs, mais dans des proportions bien moindres. Le nombre de nouveaux dossiers ouverts au Secrétariat général demeure généralement stable, bien que la quantité de billets suspects examinés ait augmenté de plus de 160 % d'une année sur l'autre.



Identification ADN

Enquête Interpol sur l'ADN pour 2002

Ce rapport donne un aperçu général du recours à l'analyse d'ADN dans les enquêtes criminelles, tout en présentant les différences entre les régions. Le but est d'offrir aux pays membres la possibilité d'échanger entre eux, à terme, des renseignements en matière d'ADN.

Guide Interpol sur l'échange de données génétiques et sur les pratiques en matière d'analyse d'ADN

Plus de 2 000 exemplaires de ce guide ont été transmis aux services de police du monde entier ; il existe actuellement en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol et français.

Formulaire Interpol de demande de recherche de profil d'ADN

Ce formulaire Interpol, que l'on peut trouver dans la partie publique du site Web et télécharger gratuitement, facilite l'échange au niveau international de profils d'ADN aux fins d'enquêtes criminelles. Actualisé en 2002, il aide à éviter les problèmes de transmission et constitue un document normalisé à l'utilité largement reconnue, comportant un ensemble de données acceptées par tous.

Projet-pilote – Base de données génétiques d'Interpol

Il s'agira de la première base de données génétiques internationale à l'usage des personnes chargées d'enquêtes criminelles. Les pays membres pourront comparer les profils d'ADN que contiennent leurs fichiers nationaux ou régionaux à ceux communiqués par d'autres pays participants. Le projet-pilote est lancé début 2003. Onze pays y participent pour commencer : l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, les Etats-Unis, la France, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse.

Identification des victimes de catastrophes

Les formulaires d'Interpol

Actualisés en 2002, les formulaires ante et post mortem sont publiés dans la partie publique du site Web, dans les quatre langues officielles de l'Organisation, afin de pouvoir être téléchargés immédiatement en cas de besoin. Le guide Interpol sur ce sujet, qui indique de façon détaillée comment les opérations d'identification doivent être mises en place, et notamment comment utiliser les formulaires d'Interpol, peut lui aussi être consulté gratuitement dans la partie du site Web en accès public.

Assistance internationale en matière d'identification des victimes de catastrophes

Au lendemain des attentats terroristes qui ont frappé Bali le 12 octobre 2002, l'Unité Identification des victimes de catastrophes d'Interpol a proposé son aide à l'Indonésie sous la forme de 11 équipes spécialisées constituées au sein des pays membres et prêtes à apporter une assistance concrète. L'unité a à cette occasion recommandé à tous les pays membres d'utiliser le formulaire ante mortem d'Interpol pour recueillir des informations sur les personnes susceptibles d'être décédées dans l'explosion et en faire la liste. Cette façon de procéder a facilité la confrontation normalisée des données recueillies auprès des amis et des familles des personnes disparues à celles recueillies sur les lieux de la catastrophe. L'Unité Identification des victimes de catastrophes a par ailleurs assuré la coordination d'interventions lors d'autres catastrophes survenues en 2002, telles que l'écrasement de deux avions dans le sud de l'Allemagne le 1er juillet et l'explosion d'un stock de munitions au Nigéria, plus tôt dans l'année.

Système de reconnaissance automatisée d'empreintes digitales (AFIS) - la base de données d'Interpol sur les empreintes digitales

Plus de 40 000 enregistrements peuvent être consultés au moyen du système AFIS. 5 000 nouvelles entrées y ont été enregistrées au cours de l'année, et plus de 7 500 recherches ont été effectuées, avec plus de 400 identifications. Des travaux ont été entrepris pour permettre la transmission directe des demandes de vérification d'empreintes via le système de communication I-24/7.

Ligne d'action 2 – Améliorer les performances des B.C.N.

Formation

La stratégie globale en matière de formation visant à l'amélioration des performances des B.C.N. mise en œuvre en 2001 s'est concrétisée cette année par l'organisation à Colombo (Sri Lanka) d'une formation à l'intention des fonctionnaires des B.C.N. d'Asie et d'Océanie, ainsi que d'un séminaire sur le système de communication I-24/7 pour le même groupe cible.

Notices

Le nouveau système électronique de demande de publication de notices offre des avantages supplémentaires du fait de l'uniformisation de la présentation des informations. En outre, depuis la mise en œuvre d'une nouvelle politique consistant à rendre prioritaire la traduction de ces documents, les notices urgentes peuvent désormais être diffusées en moins de 24 heures, celles qui ne présentent pas de caractère d'urgence particulier étant produites en cinq jours en moyenne. Ce dispositif est un exemple de la façon dont les B.C.N. peuvent aider le Secrétariat général à améliorer les services qu'il leur offre, ce qui, en retour, contribue à augmenter l'efficacité générale en matière d'arrestations.

Ligne d'action 3 – Offrir davantage de services dans les régions

Afrique

Réunions et conférences

- Escroqueries dites « d'Afrique de l'Ouest » (Pays-Bas) ;
- Trafic d'armes en Afrique (Zimbabwe) ;
- Commerce illicite d'espèces de flore et de faune sauvages (Congo).

Formations

- Formation des formateurs sur le système ROCCISS (Regional Organized Crime Intelligence Sharing System) – 40 pays participants (Côte d'Ivoire, Zimbabwe et Kenya) ;
- Enquêtes sur la criminalité informatique – formation-pilote (Botswana) ;
- Formation à l'intention des cadres de niveau intermédiaire (Zimbabwe) ;
- Enquêtes sur la criminalité liée aux véhicules automobiles (Botswana) ;
- Policing Violence against Women and Children (l'action policière concernant les violences dont sont victimes les femmes et les enfants) – formation-pilote (Afrique du Sud) ;
- Atelier UNCIVPOL destiné aux formateurs (Swaziland) ;
- Formation sur ROCCISS au Zimbabwe ;
- Formation Interpol à l'analyse criminelle (Kenya et au Secrétariat général, France) ;
- Formation à l'intention des fonctionnaires de B.C.N. d'Afrique orientale et australe (Érythrée) ;
- Elaboration de programmes régionaux harmonisés pour les formations sur la criminalité liée aux véhicules automobiles, la criminalité informatique et la criminalité contre les femmes et contre l'enfance.

Textes normatifs

- Code de conduite de l'Organisation de coopération régionale des chefs de police d'Afrique australe (OCRCPAA) à l'intention des fonctionnaires de police de cette région – signé par les chefs de police d'Afrique australe le 20 septembre 2002 ;
- Vade-mecum sur les droits de l'homme et manuel de l'OCRCPAA à l'intention des formateurs ;
- Plan régional d'action policière sur le contrôle des armes à feu, des munitions et d'autres matériels connexes – mise en œuvre du protocole de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe signé par les chefs de police d'Afrique australe le 20 septembre 2002.

Opérations conjointes

- Les phases 1 et 2 de l'opération Mangochi ont été menées en Namibie, au Botswana, au Zimbabwe, en Afrique du Sud, au Lesotho et au Swaziland, permettant la récupération de véhicules et d'animaux volés, la saisie de cannabis et d'armes à feu, la découverte d'immigrants clandestins et plusieurs arrestations. Une opération conjointe en Afrique occidentale et centrale sur les véhicules

volés est en cours de préparation. Y participeront le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, le Mali et le Niger.

Ces opérations sont rendues possibles par l'échange de renseignements recueillis et stockés au moyen du système ROCCISS. Grâce à la quantité et à la qualité des informations rassemblées, des tendances peuvent être dégagées, ce qui, en permettant l'établissement de priorités entre les domaines dans lesquels des activités conjointes peuvent être menées, s'avère extrêmement utile.

Amériques

Réunions et conférences

- Conférence régionale pour les Amériques (Mexique) – 31 pays participants ;
- Envoi d'un observateur aux Jeux olympiques d'hiver, à Salt Lake City/Utah (Etats-Unis) – fort de cette expérience, Interpol pourra renforcer son rôle en matière de coordination en répondant aux besoins des services chargés de l'application de la loi lors de grands événements sportifs mondiaux ;
- Réseau d'officiers des B.C.N. sud-américains pour la lutte contre le commerce international d'espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction – Atelier organisé au Brésil ;
- Ateliers régionaux sur le trafic illicite de biens culturels, organisés à El Salvador et en Colombie ;
- Association of Caribbean Commissioners of Police (ACCP), deux réunions – poursuite de la promotion de l'usage de ROCCISS et possibilité de conclusion d'un protocole d'accord entre Interpol et le Caribbean Customs Law Enforcement Council (CCLEC).

Formations

- Séminaire de présentation de l'analyse criminelle organisé dans les Caraïbes (Sainte-Lucie) ;
- Oeuvres d'art – Techniques d'enquête, en Colombie ;
- Formation de formateurs – projet de coopération d'une durée de quatre ans avec le Centre régional des Nations Unies à Lima (UN-LiREC), la Commission interaméricaine pour le contrôle de l'abus des drogues (CICAD) et l'Université pour la Paix des Nations Unies (UPEACE).

Amélioration de la coopération

- Réseau régional d'officiers de contact – créé à la suite de la Conférence régionale ; les premiers résultats (renforcement des relations et de l'échange d'informations) sont très positifs ;
- Protocole d'accord avec la Communauté andine – vise à une collaboration plus étroite aux fins de la prévention et de la répression de la criminalité, et à encourager la consultation mutuelle et la représentation réciproque, l'échange d'informations, la formation et la coopération technique.

Opérations conjointes

- Le projet Andes, mis en place en coopération avec le Bureau sous-régional de Buenos Aires, porte sur le trafic illicite de précurseurs chimiques dans cinq pays d'Amérique du Sud : l'Argentine, la Bolivie, le Chili, la Colombie et le Pérou. Il s'agit de la première fois que la douane et la police travaillent ensemble dans la

région ; les bases de données d'Interpol comme de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) ont été utilisées pour vérifier l'identité d'individus.

Asie et Pacifique Sud

Réunions et conférences

- Conférence régionale asiatique (Sri Lanka) – a demandé que les pays de la région Asie non membres d'Interpol soient encouragés à le devenir ; l'Afghanistan et le Timor oriental sont devenus membres de l'Organisation lors de l'Assemblée générale de 2002 ;
- Conférence des Chefs de police du Pacifique Sud, îles Cook – la présentation des activités d'Interpol dans la région a ouvert de sérieuses perspectives en ce qui concerne le développement de la coopération policière dans cette région, de même que de possibles demandes d'adhésion de la part de certaines îles ;
- Atelier sur le terrorisme (Philippines) – participation d'Interpol à la demande du gouvernement philippin.

Opérations conjointes

- Coupe du monde de football de la FIFA 2002 – l'assistance d'Interpol a été sollicitée par les pays hôte : la Corée du Sud et le Japon.

Europe

Réunions et conférences

- Utilisation de chiens policiers dans les enquêtes criminelles – un groupe de travail est en train d'élaborer un manuel de bonnes pratiques (réunions en Autriche et Hongrie) ;
- Symposium international sur les oeuvres d'art, les antiquités et les biens culturels (Secrétariat général, France) ;
- Conférence régionale européenne, à Tallinn (Estonie) ;
- Comité européen d'Interpol (trois réunions, au Secrétariat général, France) ;
- Réunion des Chefs de B.C.N. d'Europe du Nord (Allemagne) ;
- Colloque sur la criminalité organisée transcontinentale liée aux véhicules – Les réseaux mondiaux, (Pays-Bas).

Formations

- Projet Formatrain – formation visant à accroître l'efficacité des enquêtes et la récupération des véhicules automobiles volés, dispensée à Munich (Allemagne).

Activités normatives

- Visites aux fins d'évaluation croisée dans les pays suivants : Andorre, Arménie, Chypre, Croatie, Géorgie, Grèce, Irlande, République de Moldova, Monaco, Slovaquie et Turquie ;
- Stratégie concernant la Conférence régionale européenne (CRE) et le Comité européen d'Interpol (CEI) – groupe de travail dépendant du CEI.

Opérations conjointes

- Financée par le gouvernement norvégien, une assistance est offerte au B.C.N. de quatre pays (Azerbaïdjan, République de Moldova, Géorgie et Arménie) afin de développer leur potentiel ;
- Dans le cadre du programme EC-CARDS de l'Union européenne, une assistance est offerte aux B.C.N. de cinq autres pays (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et Serbie-et-Monténégro), afin de développer leur potentiel.

Moyen-Orient et Afrique du Nord

Réunions et conférences

- Coopération entre les services chargés de l'application de la loi et les institutions bancaires et financières (Arabie saoudite), dans le but de rapprocher les deux secteurs, à l'intérieur de la région asiatique d'Interpol, afin qu'ils échangent des informations et des points de vue sur les meilleures méthodes, et de les informer des mesures propres à encourager la coopération police-banques ainsi que des faits nouveaux concernant les infractions bancaires ;
- Réunion des chefs des services arabes chargés de la lutte contre les drogues, (Tunisie) – les principales questions abordées ont été le trafic de drogues par la voie postale et au moyen d'Internet ;
- Ateliers régionaux sur le trafic illicite de biens culturels, (Liban) ;
- Middle East Police and Law Enforcement Conference, (Emirats arabes unis) – Interpol a présenté un exposé sur la sécurité internationale ;
- Conférence des chefs de police et de la sécurité arabes, (Tunisie) – présentation du système de communication I-24/7 et des possibilités qu'offrirait l'éventuel établissement d'un bureau sous-régional dans la région ;
- Conférence régionale pour la promotion de la ratification de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des protocoles s'y rapportant, (Algérie) – l'article 18 de cette convention autorise expressément le recours à la voie Interpol.

Formation

- Formation à l'intention des fonctionnaires des B.C.N., (Egypte).

Opérations conjointes

- L'éventuelle création d'un bureau sous-régional pour les pays arabophones a été débattue lors des visites du Secrétaire Général en Arabie saoudite, au Liban et aux Emirats arabes unis ;
- En collaboration avec le Conseil des ministres de l'Intérieur arabes (CMIA), des mesures sont actuellement prises pour donner une nouvelle vigueur au protocole d'accord signé fin 1999.

Ligne d'action 4 – Faire évoluer le cadre juridique d'Interpol et revoir les processus décisionnels internes

Une étude complète a été entreprise en vue d'évaluer les obstacles juridiques à la coopération dans le système Interpol. Il s'agit là de la principale mission de ce qui est connu sous le nom de « Groupe de Yaoundé », qui examine actuellement le statut juridique de l'Organisation.

Le Règlement financier a été révisé et approuvé, de même que de nouvelles règles d'application ; une analyse a été entreprise sur l'évolution de l'interprétation de l'article 3 du Statut d'Interpol, et en particulier sur l'enregistrement dans les bases de données d'Interpol d'informations sur des individus appartenant à des organisations terroristes ; les travaux concernant la révision de toutes les règles et dispositions régissant le traitement des informations de police se poursuivent.

Ligne d'action 5 – Faire progresser les projets importants

Organisations criminelles et stupéfiants

Trafic de stupéfiants

Comme l'avait annoncé la Sous-direction Organisations criminelles et stupéfiants de la Direction de la Criminalité spécialisée (SC/DCO), plusieurs tendances ont pu être observées en 2002 :

- Trafic d'ecstasy d'Europe occidentale vers l'Amérique du Nord, l'Asie du Sud-Est et l'Océanie ;
- Trafic de cocaïne des Caraïbes vers l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Afrique ;
- Intensification du trafic d'héroïne de l'Asie centrale vers l'Europe occidentale et la Scandinavie ;
- Croissance notable de la production de métamfetamine au Myanmar.

Substances psychotropes

Le projet Exit porte sur le phénomène de l'ecstasy et sur le trafic de métamfetamine en Asie du Sud-Est. En analysant les messages relatifs aux saisies de drogue reçus, une équipe multidisciplinaire du Secrétariat général a pu dégager un ensemble de dénominateurs communs à différentes affaires, en particulier une marque de valises (Worldwide Travel) qui a permis d'établir des liens entre plus de 250 saisies de drogue et de procéder à des arrestations dans plus de 45 pays. Dans nombre de ces cas, les arrestations ont directement résulté de la diffusion de messages d'alerte sur les drogues par la Sous-direction DCO. Grâce à ce travail d'analyse approfondie, une organisation criminelle essentiellement composée de ressortissants de la République dominicaine a été mise au jour. Elle opérait à partir des Pays-Bas, des Etats-Unis et de la République dominicaine.

L'échange d'informations entre le Bureau de liaison d'Interpol pour l'Asie du Sud-Est à Bangkok et la Sous-direction DCO a permis aux pays membres de toutes les régions d'être tenus informés, au moyen du Message d'information sur les drogues dans le monde, sur la production sur une grande échelle de métamfetamine (« Yaba ») au Myanmar. Les saisies records opérées par les autorités thaïlandaises et du Myanmar au cours de cette année indiquent clairement une augmentation de la production, et les B.C.N. de la région (et même ceux de certains pays européens et des Etats-Unis) confirment qu'il est de plus en plus facile de se procurer cette drogue.

Cocaïne

Des échanges directs entre les autorités de Curaçao, des Pays-Bas et la Sous-direction DCO concernant le nombre effarant de saisies de cocaïne enregistrées dans ces deux pays ont conduit à la mise en place de l'opération Trampoline. Le trafic entre ces deux pays, d'une ampleur sans précédent, résulte d'un accroissement du trafic de cocaïne du Venezuela et de la Colombie vers Curaçao. L'opération Trampoline a été menée en coopération avec la Direction des Services de police régionaux et nationaux (RNPS), et a abouti à la mise au jour de plusieurs grosses organisations nigérianes, libanaises, antillaises et néerlandaises dont les activités en matière de trafic s'étendent des Caraïbes à presque toutes les régions du globe.

Héroïne

En 2002, un nouvel itinéraire emprunté aux fins du trafic d'héroïne entre l'Asie centrale et l'Europe occidentale, qui touche actuellement les pays scandinaves et la Russie en particulier, est devenu l'objet du projet Nehro (North European Heroin Route). La Sous-direction DCO suit de près les faits nouveaux dans cette région en analysant des données provenant de sources publiques, des rapports de saisies envoyés par les B.C.N. et les informations échangées lors de réunions de travail, afin de déterminer l'ampleur du trafic d'héroïne « blanche » d'Asie du Sud-Ouest à destination de l'Europe occidentale par la « Route du Nord », par rapport à celle du trafic, bien établi, empruntant l'itinéraire connu sous le nom de « Route des Balkans ».

Précurseurs et produits chimiques essentiels

Les opérations Topaz et Purple actuellement en cours ont permis à la Sous-direction DCO de continuer à assurer une surveillance des précurseurs et des produits chimiques essentiels au niveau international. Plusieurs réunions se sont tenues concernant cet important domaine :

- L'International Meeting on Amphetamine-type Stimulant (ATS) Precursors (réunion internationale sur les précurseurs de stimulants de type amfetamine), organisée sous les auspices de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), en coopération avec le gouvernement des Etats-Unis et la Commission européenne (Etats-Unis) ;

- La réunion sur le projet Prism, (Pays-Bas) a permis aux différents groupes de travail de débattre de la faisabilité d'opérations internationales visant les équipements utilisés aux fins de la fabrication de stimulants de type amfetamine, la vente et l'acquisition de ces équipements par Internet, et concernant la recherche de l'origine de l'éphédrine, de la pseudoéphédrine, du safrole, des huiles à haute teneur en safrole, du P-2-P et du 3,4-MDP-2-P saisis.



Criminalité économique et financière

Projet Cartes de paiement

Les améliorations apportées en 2002 à la partie du site Web consacrée aux cartes de paiement en ont fait le principal moyen d'échange d'informations sur la criminalité organisée liée aux cartes de paiement entre les services de répression et les enquêteurs de ce secteur. Le nombre de fausses cartes répertoriées dans le Système universel de classification s'est accru de près de 30 %, dépassant de beaucoup les 500 types de fausses cartes. Un nouveau programme, le Programme des experts habilités en cartes de paiement, a été créé afin de former à l'examen des fausses cartes les experts en fausse monnaie dont disposent les pays membres, pour lesquels ils constitueront un meilleur atout encore. Mais surtout, les informations contenues dans la base de données sur les cartes de paiement sont de plus en plus utilisées dans le cadre d'enquêtes criminelles relatives à des activités illicites

internationales. Ainsi, 29 cartes similaires saisies en mars 2001 et découvertes en la possession de deux Malaisiens arrêtés au Portugal ont pu être identifiées grâce à la communication d'informations sur les saisies de cartes opérées en 2002, demandées par les services concernés. Ces identifications ont permis d'établir un lien entre deux enquêtes apparemment sans rapport l'une avec l'autre.

Blanchiment de fonds

A la suite de la conférence internationale sur la criminalité financière qui s'est tenue au Secrétariat général, un groupe de travail a été créé afin de permettre à Interpol de mieux contribuer aux enquêtes sur le blanchiment de fonds en s'appuyant sur un échange d'informations plus large et plus efficace, sur une base de données plus riche et sur une meilleure analyse des données disponibles. Ce groupe a obtenu un accès à la base de données AML/CFT de la Banque mondiale, sur la formation à la lutte contre le blanchiment, et a recueilli des connaissances spécialisées auprès du secteur bancaire et d'autres organisations internationales telles que le Groupe d'action financière (GAFI) et les Nations Unies. Un réseau de contact reliant entre eux des spécialistes de chaque pays membre a été mis en place afin que les informations sur le blanchiment de fonds et le financement du terrorisme puissent être échangées plus rapidement et plus efficacement. Cette voie a également été utilisée pour recueillir davantage d'informations sur les affaires de blanchiment de fonds signalées, en vue d'analyser les tendances, de déterminer les perspectives pour l'avenir et de prévoir l'appui opérationnel qu'il faudra fournir.

Criminalité liée à la propriété intellectuelle

Ayant constaté la participation croissante de la criminalité organisée et des organisations terroristes au commerce international de marchandises piratées et contrefaites, il a été demandé au Secrétariat général de



créer un nouveau groupe, le Groupe d'action d'Interpol sur la criminalité liée à la propriété intellectuelle. Le principal objectif est de faciliter la coopération entre tous les acteurs de la lutte contre les

atteintes à la propriété intellectuelle : services de police, de douane, organisations intergouvernementales et secteur privé. Trois réunions se sont déjà tenues et le groupe a défini ses missions :

Proposer des formations ;

- Elaborer un guide général sur ce domaine de criminalité comportant des recommandations concernant les meilleures méthodes de lutte ;
- Mettre en évidence la participation de la criminalité organisée aux activités de ce type ;
- Concevoir un format de message visant à unifier les informations échangées et recueillies sur des affaires précises, en vue d'aider à la création d'une base de données centralisée ;
- Etablir un répertoire des principaux spécialistes mondiaux ayant une optique opérationnelle qu'il est possible de contacter au sein des services chargés de

l'application de la loi et du secteur privé. L'intérêt particulier que revêt cette liste électronique de points de contact est de permettre d'associer à ces personnes les noms de produits ou de marques concernant lesquels elles ont des connaissances particulières, ce qui facilite le processus d'enquête.

Financement du terrorisme

Le programme relatif au financement du terrorisme a porté sur les principaux moyens employés par les terroristes pour transférer des fonds, parmi lesquels les systèmes parallèles de transfert de fonds et les organisations non gouvernementales (ONG), dans le but de découvrir des liens avec des institutions, des personnes ou des sociétés suspectes. Il a ainsi été procédé à une analyse sur les liens entre des ONG et des sociétés-écrans se livrant essentiellement à l'import-export international, ainsi que sur ceux avec d'autres sources importantes de financement du terrorisme telles que le trafic de stupéfiants et d'armes, de métaux précieux et de pierres précieuses.

Pour réaliser cette analyse, ont été utilisées les informations sur ce sujet contenues dans le système de documentation criminelle d'Interpol (ICIS), de même que les données transmises par les pays membres. L'objectif de l'exercice est de mieux cerner les différentes institutions, personnes, sociétés et ONG susceptibles de constituer des sources de financement, et de permettre ainsi à Interpol de fournir à ses pays membres des informations à usage opérationnel. Trois rapports analytiques de ce type axés sur l'Afrique du Nord et les Balkans ont été diffusés en 2002. Plusieurs pays ont trouvé que ces données pouvaient être utilement envoyées aux services concernés afin de les alerter sur la situation décrite.

Coopération police-banques

Interpol a établi des relations étroites avec des institutions financières afin de promouvoir le renforcement de la coopération. Des questions primordiales ont été débattues au cours de conférences tant internationales que régionales. Les objectifs étaient essentiellement de poursuivre la définition de bonnes pratiques en ce qui concerne :

- L'élaboration ou la proposition de règles et de principes en matière d'identification des clients relativement aux évolutions intervenues dans le secteur de la banque électronique ;
- La révision des législations susceptibles de constituer un obstacle à l'échange de données entre institutions financières et services chargés de l'application de la loi ;
- La reconnaissance des partenariats établis entre les services chargés de l'application de la loi et les institutions financières, en tant qu'instruments dynamiques et préventifs essentiels à la lutte contre la criminalité financière ;
- Le soutien constant aux groupes de travail régionaux, afin de garantir une certaine coopération, officielle ou non et à des degrés divers, et de l'améliorer ;
- L'établissement – à encourager – de réseaux nationaux couvrant la totalité du secteur financier, aux fins de la coopération entre les services chargés de l'application de la loi et les institutions financières.



Criminalité liée aux technologies de pointe

Des groupes de travail sur la criminalité liée aux technologies de l'information existent pour les quatre principales régions d'Interpol : l'Europe, l'Asie et le Pacifique Sud, les Amériques et l'Afrique. Chaque groupe s'est réuni au moins une fois au cours de l'année, le

groupe de travail européen s'étant réuni à trois reprises. Les débats ont porté essentiellement sur les techniques d'enquête en matière de criminalité informatique et sur l'élaboration d'outils apportant aux enquêteurs une aide concrète. Autre priorité dans ce domaine, la formation a fait l'objet des activités suivantes tout au long de l'année 2002 :

- Formation Interpol aux enquêtes sur Internet (Finlande) ;
- Formation Interpol sur Linux, (Allemagne) ;
- Formation Interpol sur la criminalité informatique à l'intention des formateurs, (Allemagne) ;
- Participation aux programmes Falcone de l'Union européenne : Réseau de formation sur la cybercriminalité, IWETS et CTOSE (Cyber Tools Online Search for Evidence), mettant à disposition des outils auxquels les enquêteurs spécialisés dans la cybercriminalité peuvent accéder par Internet ;
- Finalisation de la vidéo/du CD-ROM de formation sur la cybercriminalité.

Plus de 20 comptes rendus de projets et outils ont été achevés et mis à disposition au cours de l'année, parmi lesquels une refonte complète, avec mise à jour, du guide sur la cybercriminalité, et la création de pages Web et d'un logiciel (FEX) développé par le Groupe de travail européen sur la criminalité liée aux technologies de l'information pour permettre l'examen des serveurs de fichiers Panzer 2.3b et JEDI sur lesquels sont fondés les systèmes de chat (IRC). Cet outil peut être employé lorsqu'un disque dur a été saisi, et permet d'obtenir un rapport sur l'activité enregistrée concernant un serveur de fichiers donné (notamment la date à laquelle le site a été visité pour la première fois, qui a envoyé des fichiers illicites et qui en a téléchargés). Tous les fonctionnaires chargés de l'application de la loi peuvent, sur demande, obtenir gratuitement un exemplaire de cet outil ou du guide.

Interpol a en outre participé à l'élaboration de la version finale de la convention sur la cybercriminalité du Conseil de l'Europe. La prise en compte des définitions énoncées dans cet instrument, communes et acceptées par tous, constituerait une importante première étape dans le sens de l'harmonisation des législations relatives à la cybercriminalité.

Sûreté publique et terrorisme

Après le 11 septembre 2001, l'équipe d'Interpol chargée de la Sûreté publique et du terrorisme (la Sous-direction SC/PST) s'est employée à ce qui suit :

- Travailler en collaboration étroite avec le service des Notices du Secrétariat général afin que soient rapidement publiées les notices rouges et bleues concernant des terroristes recherchés ou des individus soupçonnés de terrorisme ;
- Contacter davantage de pays membres afin qu'ils élaborent et envoient un rapport sur la situation nationale en matière de terrorisme ; travailler en collaboration étroite avec les analystes d'Interpol dans la mesure où ces rapports de situation contribueront à la production d'un rapport sur l'évaluation des menaces en matière de terrorisme dans le monde ;
- Projet Pacific – collaborer étroitement avec les pays membres de l'Asie du Sud-Est dans le cadre d'un projet préventif et opérationnel visant à réagir aux nouvelles tendances en matière de terrorisme apparues dans cette région ; le projet Pacific réunit des spécialistes de la lutte antiterroriste afin qu'ils échangent des informations, qu'ils contribuent à l'enrichissement de la base de données, qu'ils analysent et enfin utilisent ces informations pour que soient publiées des notices rouges ou bleues et des diffusions qui permettront de procéder à des arrestations et à des extraditions ;
- Remodeler la base de données Interpol sur les armes et les explosifs (IWETS), qui comporte aujourd'hui une interface utilisateur Microsoft Windows et est fondée sur les technologies internet. Cette base de données pourra être consultée 24 heures sur 24 et permettra à ses utilisateurs de :
 - retrouver l'origine d'armes à feu et/ou d'explosifs à partir des éléments définis par Interpol
 - procéder à des vérifications concernant des armes à feu ou des explosifs volés, perdus ou retrouvés
 - publier, échanger et lire des documents relatifs à des enquêtes au moyen d'un babillard
 - choisir parmi les quatre langues officielles d'Interpol celles dans laquelle ils souhaitent utiliser l'interface
 - suivre des formations et des travaux dirigés en ligne ;
- Assumer des fonctions en matière de sécurité et de liaison lors d'événements importants – l'une des nouvelles priorités est que les moyens dont dispose Interpol et les services qu'il offre soient utilisés et faciles à obtenir lors de grands événements internationaux. Un fonctionnaire s'est rendu aux Jeux olympiques d'hiver à Salt Lake City (Etats-Unis), à la Coupe du monde de football au Japon et en Corée du Sud, et dernièrement, au Forum économique mondial, à Davos (Suisse), pour apporter son concours aux opérations. Les réactions qu'a suscitées la participation d'Interpol à ces manifestations sont encourageantes ;
- Mise à disposition à Interpol d'un membre de la police de New York – il s'agit d'une nomination exceptionnelle dans la mesure où c'est la première fois dans l'histoire de la police des Etats-Unis qu'un membre d'un service autre que fédéral est affecté directement au Secrétariat général ;
- Collaboration avec d'autres partenaires – au cours de l'année, la Sous-direction SC/PST a également travaillé avec Europol, l'Organisation mondiale des douanes, le sous-groupe du G8 chargé des questions d'application de la loi et le Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Groupe Fusion

Créé pour travailler sur certains aspects du terrorisme sans traiter d'informations classées confidentielles, le Groupe Fusion (FTF) doit essentiellement obtenir des informations lui permettant de servir de système d'alerte concernant les organisations et/ou individus soupçonnés d'activités terroristes. Cette équipe établit et diffuse des listes de terroristes présumés et fournit des rapports d'analyse sur les réseaux logistiques soutenant les activités terroristes. Jusqu'ici, les rapports élaborés ont porté sur les documents d'identité italiens et belges volés utilisés par les groupes fondamentalistes radicaux, et sur les réseaux en Europe du Groupe salafiste pour la prédication et le combat¹ (GSPC). Sept listes d'individus soupçonnés d'appartenir à des organisations terroristes, soit près de 600 individus, ont été diffusées à l'ensemble des pays membres. Six de ces listes concernaient des groupes fondamentalistes d'Afrique du Nord, et l'autre des terroristes tchéchènes recherchés par la Russie.

Trafic d'êtres humains



Trafic de migrants

Le projet Bridge, sur la participation de la criminalité organisée à ce type de trafic, a continué à constituer la

principale activité dans ce domaine. Une approche plus opérationnelle a été adoptée, afin de relier entre elles des enquêtes menées dans différents pays et de mettre au jour et de démanteler des filières internationales d'immigration clandestine, en particulier spécialisées dans le trafic de migrants asiatiques. Des analyses ont permis aux pays membres d'élargir le champ de certaines enquêtes en cours et/ou d'en ouvrir de nouvelles. Parmi les tendances observées figurent une évolution de l'usage des documents d'identité et des changements concernant les itinéraires empruntés et les moyens de transports utilisés.

Traite des femmes

Le Groupe de travail sur la traite des femmes aux fins d'exploitation sexuelle, créé en 2000, a terminé l'élaboration d'un manuel de bonnes pratiques à l'intention des services chargés de l'application de la loi, qui est en cours de publication. Le groupe compte actuellement 68 membres provenant de 38 pays, et a contribué à la mise en place d'un projet d'analyse intitulé « Red Routes » dont le premier objectif sera de présenter une vue générale des filières spécialisées dans le trafic de femmes originaires d'Europe de l'Est. Une fois ces filières analysées, il s'agira d'adopter une approche plus opérationnelle axée sur les auteurs d'infractions et non sur les victimes.

Criminalité contre l'enfance

Fin 2002, la base de données d'Interpol sur la pornographie enfantine avait permis d'identifier près de 140 victimes. L'identification d'environnements et de pays d'origine possibles, dans certaines séries de photographies, constitue un service à valeur ajoutée qui accroît les chances de réussite des enquêtes. Dans l'une de ces affaires, la photographie d'une bouteille de shampooing extraite d'une image pornographique mettant en scène un enfant a été diffusée aux membres du Secrétariat général en leur demandant si l'un d'eux connaissait le pays d'où provenait cette bouteille. Il s'est rapidement avéré qu'il s'agissait de l'Allemagne. A une autre reprise, concernant une vidéo pédopornographique, l'assistance du personnel du Secrétariat général a une nouvelle fois permis de reconnaître un parler propre à une région des États-Unis. Un certain nombre d'opérations ont été coordonnées par le Secrétariat général. L'opération Artus, dont l'initiative revient à l'Allemagne, a vu la participation de dix pays qui se sont réunis à Lyon pour programmer une action conjointe, le Secrétariat général assurant la coordination et l'analyse des résultats de l'opération.

En avril 2002, la Cour suprême des États-Unis a rendu un jugement aux termes duquel pour constituer de la pédopornographie, une photographie devait représenter de véritables enfants et non des individus paraissant être des enfants. La base de données Interpol sur la pornographie enfantine peut indiquer si un individu est connu et permettre au Secrétariat général de fournir des informations grâce auxquelles les enquêteurs auront la possibilité d'obtenir les éléments de preuve nécessaires. Le Secrétariat général peut également fournir des informations sur certaines séries d'images afin d'étayer les réquisitions.

Soutien aux enquêtes sur les malfaiteurs en fuite

En 2002, l'équipe du Secrétariat général chargée du soutien aux enquêtes sur les malfaiteurs en fuite (SC/FIS) a commencé à apporter régulièrement son concours aux enquêtes sur des malfaiteurs internationaux en fuite, et obtenu de solides premiers résultats.

Le degré d'assistance apporté a varié selon les affaires. Il est arrivé que le policier qui sollicitait de l'aide soit très vite dirigé vers la personne ou le service le mieux à même de lui répondre dans un autre pays membre, par l'intermédiaire du réseau en cours d'établissement reliant entre eux des enquêteurs spécialisés dans la recherche des malfaiteurs en fuite recensés par la Sous-direction SC/FIS. Dans d'autres cas, la sous-direction a assuré une coordination en temps réel alors que, par exemple, une personne recherchée se déplaçait entre deux pays. Plus souvent, l'action de la sous-direction a consisté en un échange d'informations régulier et continu avec les enquêteurs des pays membres, ainsi qu'en des analyses et en des recommandations concernant les façons de poursuivre les enquêtes. En cela, la Sous-direction SC/FIS a joué un rôle central dans la coordination de plusieurs enquêtes multinationales sur des malfaiteurs en fuite.

Ont figuré au nombre des individus arrêtés des personnes soupçonnées de meurtre ou ayant été condamnées pour meurtre, des personnes ayant commis des agressions sur des enfants, des terroristes,

1. Groupe fondamentaliste

des faussaires et des trafiquants de drogue. Nombre d'entre eux étaient recherchés depuis plus de dix ans lorsque la Sous-direction SC/FIS a commencé à participer aux investigations les concernant. Dans l'une des enquêtes qui a abouti, le pays intéressé a fait remarquer qu'il s'agissait de la « prise » la plus importante depuis 20 ans. L'individu arrêté était poursuivi pour avoir commis un attentat à la bombe ayant fait de nombreuses victimes.

Criminalité contre les biens

Œuvres d'art

Interpol continue à alimenter sa base de données sur les œuvres d'art, les biens culturels et les objets anciens volés. En 2002, des informations ont été recueillies sur plus de 500 nouvelles affaires, et plus de 1 500 objets identifiables individuellement ont été enregistrés dans la base de données. Ces informations sont mises à la disposition des services chargés de l'application de la loi au moyen de la base de données mentionnée, d'un CD-ROM régulièrement mis à jour auquel ils peuvent s'abonner, ainsi que par les voies de recherche Interpol habituelles et par le site Web.

Criminalité liée aux véhicules

Outre la base de données sur les véhicules volés, un manuel de formation de base a été élaboré dans le cadre du projet Formatrain, portant sur les façons de procéder en matière de criminalité liée aux véhicules au niveau international. Une enquête a été réalisée afin d'évaluer la situation actuelle dans les pays membres concernant la formation, dans le but d'aider à planifier les activités futures.

Le Secrétariat général coordonne l'opération Mar Adriatico, entreprise à l'initiative d'Interpol Rome, sur un trafic de véhicules au départ de l'Espagne et à destination de la Bulgarie via l'Italie, la Grèce et la Turquie. Les auteurs de ce trafic sont essentiellement bulgares, mais des Espagnols, des Allemands et des Italiens ont aussi été mis en cause. Depuis 2001, plus de 50 personnes ont été arrêtées et autant de véhicules volés ont été saisis.

Ligne d'action 6 - Promouvoir l'image d'Interpol dans le monde entier et améliorer la communication interne

Le site Web

Le site Web à accès public d'Interpol continue à rencontrer un succès croissant, avec en moyenne 3,5 millions de « hits » par mois. Et cette tendance se confirme, malgré un ralentissement de la progression : le nombre des hits enregistrés, qui avait explosé de 140 % entre 2000 et 2001, a seulement augmenté de 32 % entre 2001 et 2002. Les attentats du 11 septembre 2001 ont clairement contribué à faire connaître le site, et le Bureau de la Communication et des Publications a répondu à cet intérêt accru en faisant qu'il soit davantage en prise sur les événements.



Relations avec les médias

Interpol sous tous ses aspects bénéficie d'une très importante couverture médiatique dans le monde entier. Le nom « Interpol » apparaît dans plus de 6 500 articles de presse chaque année. Les médias ne font pas pour la plupart de distinction entre le Secrétariat général et les Bureaux centraux nationaux, probablement du fait que cette organisation est inhabituelle et pas immédiatement compréhensible. Cela signifie que l'extérieur a peut-être une vision plus homogène d'Interpol que ce que l'on pourrait imaginer. La confiance inspirée par Interpol, perçue comme une « force du bien » dans le monde, sentiment globalement renforcé par l'attitude des médias, constitue un atout important pour l'Organisation.

Le pic apparaissant sur le graphique correspond au nombre de demandes reçues au Secrétariat général immédiatement après le 11 septembre 2001, et la diminution qui le suit reflète simplement un retour à la



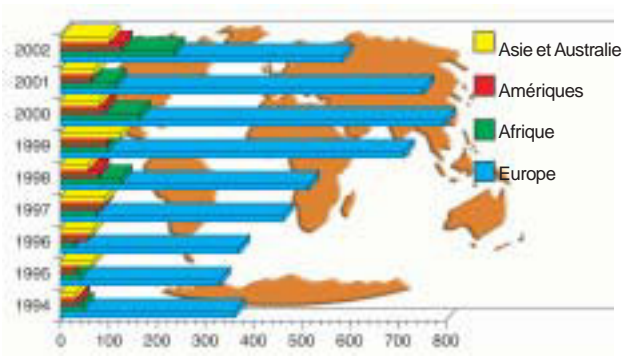
normale. Cependant, la moyenne annuelle de plus de 1 000 demandes de renseignements émanant des médias enregistrées au cours des cinq années précédentes est la preuve d'un très grand intérêt de la part de ceux-ci.

Missions, réunions et conférences

Quoique onéreux, ces véritables outils de communication avec les clients directs d'Interpol sont importants et facilitent, sur le terrain, le travail de coopération policière internationale. Les chiffres des huit dernières années montrent à quel point Interpol a appris à faire preuve de beaucoup plus d'initiative dans ce domaine.

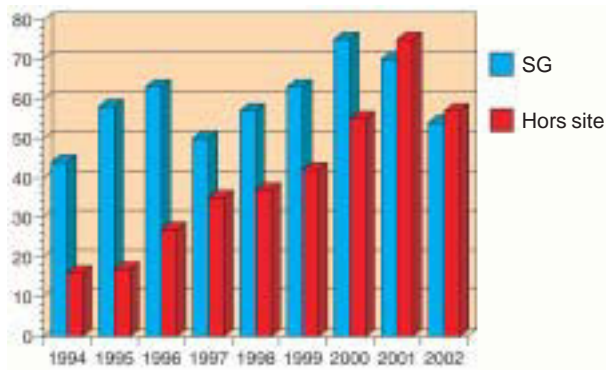
Missions

Les missions ont enregistré une augmentation de 119 % au cours des huit dernières années.



Réunions et conférences

Leur nombre a augmenté de 142 % en sept ans, puis connu une diminution planifiée de 23 % en 2002 afin de réduire les coûts.



Participants

Le nombre de participants a augmenté de 42 % au cours des huit dernières années.



Ligne d'action 7 - Développer les relations internationales et mettre en place un cadre approprié

Trois nouveaux accords de coopération ont été signés, avec l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est (SECI), la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et le Secrétariat général de la Communauté andine.

Interpol a été représenté au Groupe multidisciplinaire sur l'action internationale contre le terrorisme (GMT) créé par le Conseil de l'Europe, et a participé aux débats de l'Assemblée des États parties de la Cour pénale internationale sur les structures à mettre en place en ce qui concerne la Cour.

Les juristes d'Interpol ont également contribué activement au programme STOP II du G8 sur la pornographie infantile.

Ligne d'action 8 - Mettre en oeuvre une nouvelle structure budgétaire et des mécanismes de planification financière et de gestion

La présentation des informations financières à diffusion interne et externe a été notablement repensée et révisée, tant en ce qui concerne le fond que la forme. Le budget 2003 présenté lors de l'Assemblée générale de 2002 était étayé par des Business Cases, des mesures de performance et des projections sur trois ans, afin d'aider les pays membres à établir leur propre planification budgétaire.

2002 a été la première année de mise en oeuvre du système révisé des contributions, qui prévoit une période de transition de cinq ans. A en juger par le niveau des contributions non réglées, l'incidence de ce nouveau système peut être considérée comme positive. La réflexion se poursuit sur la communication interne concernant les questions et procédures financières, en vue d'une transparence et d'une décentralisation accrues des budgets.

La présentation du bilan a été révisée par l'Assemblée générale en 2002. D'importants changements ont été apportés, au nombre desquels le transfert de 5,7 millions d'euros du poste « Patrimoine » au Fonds de réserve générale. D'autres changements ont également été apportés en ce qui concerne l'utilisation des Fonds, et ce mouvement se poursuivra en 2003.

Ligne d'action 9 - Augmenter les recettes

En octobre 2002, Interpol a signé avec EuropeAid un accord prévoyant un financement de 1,4 million d'euros pour la modernisation des B.C.N. de cinq pays des Balkans (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Serbie et Monténégro). Ce financement permettra à ces B.C.N. de se doter des outils informatiques et de communication nécessaires, et à leur personnel de se former.

Le B.C.N. de l'Azerbaïdjan a pu compléter son équipement grâce à un financement de 100 000 dollars US octroyé par la Norvège. Un accord a été négocié avec la Norvège en vue d'aider de la même façon les B.C.N. de la République de Moldova, de la Géorgie et de l'Arménie, en leur octroyant une subvention totale de 300 000 dollars US.

Un certain nombre de nouveaux financements sont en cours de négociation, en développant les relations établies avec les partenaires ci-dessus mentionnés et en prenant contact avec de nouveaux partenaires potentiels des secteurs public et privé.

Ligne d'action 10 - Moderniser les outils de travail

Le Système de communication mondial I-24/7 d'Interpol

Comme il était indiqué dans le Programme de travail 2002, le projet Atlas visait à remplacer le système de messagerie X.400 devenu obsolète. Lorsque le projet Atlas a rencontré des problèmes insurmontables avec le seul fournisseur viable, l'occasion s'est présentée d'opter pour une solution plus complète et innovante.

I-24/7 fournit à la police toute une gamme de services visant à l'aider dans sa lutte contre la criminalité internationale. Il est considérablement plus qu'un simple système de messagerie : par l'intermédiaire d'un seul « portail », les pays ont accès à un service de messagerie complet aussi bien qu'aux autres services habituels liés aux activités de police fournis par le Secrétariat général :

- e-ASF (recherches en temps réel) :
 - Informations nominatives
 - Base de données sur les véhicules volés
 - Documents de voyage volés/perdus
- Services ASFMail :
 - Informations nominatives
 - Base de données sur les véhicules volés
 - Accès à la base de données du NCIC (FBI)
- Liste de surveillance du terrorisme
- Notices internationales
- Base de données sur les documents d'identité volés
- Base de données sur les cartes de paiement
- Base de données sur les objets d'art volés
- Sites Web d'Interpol (pages à accès public et restreint)

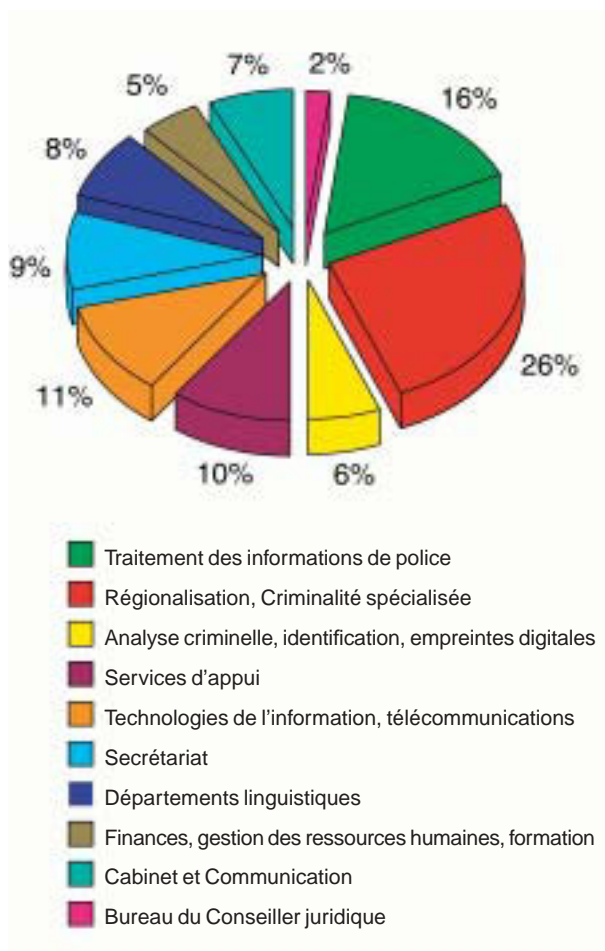
I-24/7 a été conçu et approuvé en 2002. Il fonctionne par l'intermédiaire d'un boîtier VPN pare-feu installé dans chaque B.C.N. et au Secrétariat général, créant des « tunnels » sécurisés invisibles sur Internet. La sécurité est un élément clé du nouveau système, dont les normes à cet égard dépassent considérablement celles du précédent. Pour garantir la confidentialité, les messages sont chiffrés au départ et déchiffrés à l'arrivée au moyen d'un algorithme très élaboré. Un système d'authentification identifie les utilisateurs et permet l'accès aux seuls utilisateurs autorisés. Etant axé sur la prestation de services en temps réel, I-24/7 a tout le potentiel nécessaire pour devenir l'élément moteur qui permettra à Interpol de maximiser l'échange d'informations et la coopération policière internationale.

Personnel

68 pays représentés au Secrétariat général

Au 31 décembre 2002, 406 personnes, originaires de 68 pays différents, étaient employées à Lyon et dans les Bureaux sous-régionaux, dont 131 (32 % du total) policiers mis à disposition et 21 (5 % du total) policiers détachés, c'est-à-dire pour lesquels Interpol prend tout ou partie des coûts à sa charge. Les fonctionnaires sous contrat constituent 62 % du personnel du Secrétariat général, soit 254 personnes. 60 % du personnel du Secrétariat général est masculin, 40 % féminin, et la moyenne d'âge est de 41,7 ans.

Répartition du personnel par métiers



Situation financière

Résultat 2002 - Synthèse (en milliers d'euros)

	Réalisation 2002
CHARGES	
Rémunérations du personnel	15 941
Déplacements	2 478
Formation	310
Sous-traitance (maintenance, etc.)	1 774
Frais d'exploitation télécoms	3 264
Autres (logistique, boutique, restaurant, sécurité)	2 890
Sous-total hors rémunérations	10 716
Total hors charges de fonctionnement	26 657
Biens d'équipement	5 640
Total charges	32 297
PRODUITS	
Contributions	-22 452
Autres contributions	-889
Autres produits	-2 902
Gains/pertes sur taux de change et gains/pertes non budgétés	93
Contributions Bureaux sous-régionaux (FASTPED*)	-366
Autres recettes Bureaux sous-régionaux (FASTPED)	-42
Prélèvements sur Fonds	
Fonds d'investissement - amortissement - trésorerie	1 838
Fonds d'investissement - prélèvement - trésorerie	-5 023
Sous-total Fonds d'investissement	-3 184
FASTPED	-1 784
Autres Fonds spéciaux	0
Total produits	-31 537
Solde net	760

Note :

Sont exclus des produits les fonds non employés correspondant aux parties non exécutées des programmes. Le dépassement de 967 000 euros est lié à une augmentation des coûts de télécommunications du système X.400.

* Fonds spécial d'assistance et de support technique aux pays en développement

Comité exécutif (au 31 Décembre 2002)



Président

Jesús Espigares Mira (Espagne) 2000 – 2004

Vice-président (Afrique)

Jackie Selebi (South Africa) 2002 – 2005

Vice-président (Amériques)

Neal Parker (Canada) 2000 – 2003

Vice-président (Asie)

Joong Kyoum Kim (Rép. de Corée) 2000 - 2003

Délégués

Klaus Ulrich Kersten (Allemagne) 2000 – 2003

Zhiqiang Liu (Chine) 2000 – 2003

Hamid Mannan Mohamed (Soudan) 2000 – 2003

Prem Chand Sharma (Inde) 2002 – 2003

René Dominguez Calderon (El Salvador) 2002 – 2003

Mireille Ballestrazzi (France) 2002 – 2005

Rodolfo de la Guardia Garcia (Mexique) 2002 – 2005

Juris Jasinkevics (Lettonie) 2002 – 2005

Mohamed Ibrahim Mohamed (Egypte) 2002 – 2005

Bureaux sous-régionaux

Buenos Aires, Argentine

Abidjan, Côte d'Ivoire

San Salvador, El Salvador (2003)

Nairobi, Kenya

Bangkok Liaison Office - Lobang, Thaïlande

Harare, Zimbabwe

PAYS MEMBRES, B.C.N. ET SOUS-B.C.N.

Pays membre, B.C.N./Sous-B.C.N.

Afghanistan, Kaboul
Afrique du Sud, Pretoria
Albanie, Tirana
Algérie, Alger
Allemagne, Wiesbaden
Andorre, Andorre-la-Vieille
Angola, Luanda
Anguilla (R.U.), The Valley
Antigua-et-Barbuda,
St John's
Antilles néerlandaises,
Willemstad
Arabie saoudite, Riyad
Argentine, Buenos Aires
Arménie, Erevan
Aruba, Oranjestad
Australie, Canberra
Autriche, Vienne
Azerbaïdjan, Bakou
Bahamas, Nassau
Bahreïn, Adaliya
Bangladesh, Dacca
Barbade, Bridgetown
Bélarus, Minsk
Belgique, Bruxelles
Belize, Belmopan
Bénin, Cotonou
Bermudes (E.U.), Hamilton
Bolivie, La Paz
Bosnie-Herzégovine,
Sarajevo
Botswana, Gaborone
Brésil, Brasilia
Brunei, Bandar Seri Begawan
Bulgarie, Sofia
Burkina Faso,
Ouagadougou
Burundi, Bujumbura
Cambodge, Phnom Penh
Cameroon, Yaoundé
Canada, Ottawa
Cap-Vert, Praia
Caïmans (îles) (R.U.),
Georgetown
**République
centrafricaine**, Bangui
Chili, Santiago
Chine, Beijing
Chypre, Nicosie
Colombie, Bogota
Comores, Moroni
Congo, Brazzaville
**Congo (Rép. démocratique
du)**, Kinshasa
Corée, Séoul
Costa Rica, San José
Côte d'Ivoire, Abidjan
Croatie, Zagreb
Cuba, La Havane
Danemark, Copenhague
Djibouti, Djibouti

Dominique, Roseau
République dominicaine,
Saint-Domingue
Egypte, Le Caire
El Salvador, San Salvador
Emirats arabes unis,
Abou Dhabi
Equateur, Quito
Erythrée, Asmara
Espagne, Madrid
Estonie, Tallinn
Etats-Unis, Washington DC
Ethiopie, Addis-Abeba
Finlande, Vantaa
Fidji, Suva
France, Nanterre
Gabon, Libreville
Gambie, Banjul
Géorgie, Tbilissi
Gibraltar (R.U.), Gibraltar
Ghana, Accra
Grèce, Athènes
Grenade, St George's
Guatemala, Guatemala City
Guinée, Conakry
Guinée-Bissau, Bissau
Guinée équatoriale,
Malabo
Guyana, Georgetown
Haïti, Port-au-Prince
Honduras, Tegucigalpa
Hong Kong (Chine),
Hong Kong
Hongrie, Budapest
Inde, New Delhi
Indonésie, Jakarta
Iran, Téhéran
Iraq, Bagdad
Irlande, Dublin
Islande, Reykjavik
Israël, Jérusalem
Italie, Rome
Jamaïque, Kingston
Japon, Tokyo
Jordanie, Amman
Kazakhstan, Almaty
Kenya, Nairobi
Kirghizistan, Bichkek
Koweït, Dahiyaat Abdullah
Al-Salem
Laos, Vientiane
Lesotho, Maseru
Lettonie, Riga
Liban, Beyrouth
Libéria, Monrovia
Libye, Tripoli
Liechtenstein, Vaduz
Lituanie, Vilnius
Luxembourg, Luxembourg
Macao (Chine), Macao

**Ex-République
yougoslave de
Macédoine**, Skopje
Madagascar, Antananarivo
Malaisie, Kuala Lumpur
Malawi, Lilongwe
Maldives, Male
Mali, Bamako
Malte, Floriana
Maroc, Rabat
Marshall (îles), Majuro
Maurice, Port-Louis
Mauritanie, Nouakchott
Mexique, Mexico
Moldova (Rép. de),
Chisinau
Monaco, Monaco
Mongolie, Oulan-Bator
Montserrat (R.U.),
Plymouth
Mozambique, Maputo
Myanmar, Yangon
Namibie, Windhoek
Nauru, Yaren
Népal, Katmandou
Nicaragua, Managua
Niger, Niamey
Nigéria, Lagos
Norvège, Oslo
Nouvelle-Zélande,
Wellington
Oman, Mascate
Ouganda, Kampala
Ouzbékistan, Tachkent
Pakistan, Islamabad
Panama, Panama
**Papouasie-Nouvelle-
Guinée**, Konedobu
Paraguay, Asunción
Pays-Bas, La Haye
Pérou, Lima
Philippines, Manille
Pologne, Varsovie
Portugal, Lisbonne
Porto Rico (E.U.), San Juan
Qatar, Doha
Roumanie, Bucarest
Royaume-Uni, Londres
Russie, Moscou
Rwanda, Kigali
Sainte-Lucie, Castries
Saint-Kitts-et-Nevis,
Basseterre
**Saint-Vincent-et-
Grenadines**, Kingstown
**Samoa-américaines
(E.U.)**, Pago Pago
São Tomé-et-Principe,
São Tomé
Sénégal, Dakar

Serbie et Monténégro,
Belgrade
Seychelles, Victoria/Mahé
Sierra Leone, Freetown
Singapour, Singapour
Slovaquie, Bratislava
Slovénie, Ljubljana
Somalie, Mogadiscio
Soudan, Khartoum
Sri Lanka, Colombo
Suriname, Paramaribo
Swaziland, Mbabane
Suède, Stockholm
Suisse, Berne
Syrie, Damas
Tanzanie, Dar es-Salam
Tchad, N'Djamena
République tchèque,
Prague
Thaïlande, Bangkok
Timor oriental, Dili
Togo, Lomé
Tonga, Nucu'alofa
Trinité-et-Tobago,
Port of Spain
Tunisie, Tunis
Turks et Caïques (R.U.),
Providenciales
Turquie, Ankara
Ukraine, Kiev
Uruguay, Montevideo
Venezuela, Caracas
**Iles Vierges du
Royaume-Uni (R.U.)**,
Road Town/Tortola
Viet Nam, Hanoi
Yémen, Sanaa
Zambie, Lusaka
Zimbabwe, Harare

Crédits photo:

Service photographique d'Interpol
Douanes françaises/M. Bonodot
Photodisc

© Interpol, 2003

Secrétariat général d'Interpol
200, quai Charles de Gaulle
69006 Lyon
France
Tél: +33 4 72 44 70 00
Fax: +33 4 72 44 71 63
E-mail: cp@interpol.int
Site web: www.interpol.int

Les professionnels des services chargés de l'application de la loi ayant des questions concernant des affaires criminelles spécifiques sont priés de contacter le Bureau central national d'Interpol dans leur pays. Les particuliers pourront s'adresser au service chargé de l'application de la loi compétent de leur pays.

